

indemnité d'occupation mensuelle

Par **Phiphi59**, le **29/07/2020** à **17:45**

Bonjour

La valeur de la maison a été estimée à 400 000€, j'aimerais connaître la valeur de l'indemnité mensuelle, quelle est la formule.

Merci d'avance

Cordialement

Par **youris**, le **29/07/2020** à **18:11**

bonjour,

pour répondre il faudrait connaître les droits de chaque indivisaire dans le bien indivis ainsi que ceux de l'indivisaire occupant.

dans le cas d'un bien appartenant à 2 personnes 50/50, et occupé par un des indivisaires, l'indemnité d'occupation peut être estimée entre 60 et 80 % d'un demi loyer.

Il n'existe pas de formule type, il appartient aux indivisaires de trouver un accord.

salutations